

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

INC

Question écrite n° 120874

Texte de la question

M. Pierre Gosnat interroge M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur l'avenir de la revue "60 millions de consommateurs". Le 9 novembre 2011, le conseil d'administration de l'institut national de la consommation sera amené à se prononcé sur le projet de cession de ce titre. Ce projet est soutenu par le ministère du commerce et la DGCCRF. Il fait prévaloir la logique de rentabilité à court terme sur celle de service public et d'information des consommateurs. Créé en 1970, 60 millions de consommateurs est une référence. Il publie des enquêtes, des essais comparatifs, des études juridiques et économiques ainsi que des guides pratiques, et ce en toute indépendance. Privatiser le titre affaiblirait considérablement la mission de cette revue. Il est en effet très difficile d'envisager qu'un groupe privé accepte de financer des essais comparatifs coûteux et de publier un titre sans publicité. Face à la levée de boucliers des salariés, des lecteurs et des citoyens, qui se manifeste au travers de la pétition www.soutenons60.org, il lui demande l'abandon immédiate et définitive de ce projet. Il demande aussi que soit trouvée une solution pérenne afin de poursuivre la publication de ce journal au sein de l'INC.

Données clés

Auteur : M. Pierre Gosnat

Circonscription: Val-de-Marne (10e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 120874 Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11459 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)